



MUNICIPALITÉ  
SAINT-JEAN-DE-L' ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Conformément à l'article 148, du code municipal, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année **2020** a été adopté le 2 décembre 2019 ; les séances se tiendront aux jours suivants à 20 heures au centre administratif, 8, chemin des Côtes à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans :

Lundi, 13 janvier 2020

Lundi, 4 mai 2020

**Mardi**, 8 septembre 2020

Lundi, 3 février 2020

Lundi, 1er juin 2020

Lundi, 5 octobre 2020

Lundi, 2 mars 2020

Lundi, 6 juillet 2020

Lundi, 2 novembre 2020

Lundi, 6 avril 2020

Lundi, 3 août 2020

Lundi, 7 décembre 2020

**DONNÉ à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, 9 décembre 2019**

Chantal Daigle

Directrice-générale/secrétaire-trésorière